

Me Nicolas CLOP
Commissaire de Justice
1, rue Pierre Haffner
57200 SARREGUEMINES
Tel : 03.87.98.05.88
Fax : 03.87.95.21.27
E-mail : nicolas.clop@atelca.fr



Première expédition
D260201

PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE

Fait et passé à 57200 - SARREGUEMINES

LE DEUX JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 10H00

AGISSANT EN VERTU

D'un jugement rendu par la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de SARREGUEMINES en date du 12/05/2026.

me désignant aux fins de dresser l'inventaire dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de :

SASU TECHNIC MEDICAL, 27 rue du Champ de Mars à 57200 - SARREGUEMINES

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je soussigné, **Maître Nicolas CLOP**, Commissaire de Justice à la Résidence de SARREGUEMINES y demeurant 1 rue Pierre Haffner me rends ce jour et heure au 27, rue du Champ de Mars à SARREGUEMINES où je rencontre M. HETTINGER en présence duquel je procède à l'inventaire comme suit :

BUREAU

- 1) L'ensemble du mobilier de bureau appartient à l'Espace Entreprise
- 2) Un photocopieur en location chez KIRCHNER BUREAUTIQUE
- 3) Trois PC de bureau complets
- 4) Un fauteuil de bureau

ENTREPOT

- 5) Quatre armoires métalliques avec 2 portes
- 6) Quinze mètres linéaires d'étagères métalliques
- 7) Sept lits médicalisés BURMEYER, plus aux normes
- 8) Quatre lève-malades
- 9) Quatre verticalisateurs
- 10) Trois fauteuils de soin en simili cuir blanc, de marque LEMI
- 11) Stock selon inventaire annexé au présent procès-verbal

EN LOCATION CHEZ CLIENTS

- 12) Huit lits médicalisés

sans valeur

M. HETTINGER me déclare que la SASU TECHNIC MEDICAL ne dispose pas d'autres biens, faisant l'objet de contrat de dépôt, location ou crédit-bail, ni réserve de propriété, gage, nantissement et plus généralement pouvant être susceptible d'être revendiqué par un tiers.

M. HETTINGER me déclare qu'il n'existe pas d'autre actif pouvant appartenir à la SASU TECHNIC MEDICAL.

Sous toutes Réserves, DONT ACTE

COUT DE L'ACTE	
(Décret 2005-1677 du 28 décembre 2005 modifié par décret N°2006-1709 du 23 décembre 2006)	
Temps sur place : 45 min	
Rédaction : 20 min	
Temps total 65 min	
soit 3 demi-heures à 22.82 € HT	
SCT	68,46 9,40



Me Nicolas CLOP

Commissaire de Justice